



Prévention & Santé au Travail  
en Franche-Comté

## Politique Environnementale

L'environnement et la réduction de notre empreinte écologique sur la planète sont des enjeux fondamentaux, depuis plusieurs années. Il est nécessaire de poursuivre les efforts engagés afin de laisser aux générations futures une planète saine et un écosystème pérenne.

L'OPSAT, basé en Franche Comté, est un acteur majeur de la Prévention et de la santé au travail. Conscient des effets que ses activités peuvent générer sur l'environnement, OPSAT souhaite s'engager et s'investir dans une démarche de réduction de son impact environnemental.

Suite à un état des lieux des mesures de protection de l'environnement déjà mise en œuvre au sein du service, OPSAT a orienté, dans un premier temps, ses actions sur 4 axes de travail principaux :

- La réduction des déchets
- La valorisation des déchets émis
- La réduction de la consommation énergétique
- La réduction de la consommation en eau potable

**La réduction des déchets** est nécessaire afin de limiter le gisement de nos « Déchets Industriels Banal » (papier, carton principalement) et passe par un engagement sans faille de nos collaborateurs en mettant en place diverses actions.

Ce premier axe est étroitement lié au second où il est indispensable de mettre en œuvre des **filières de revalorisation matière ou énergétique** pour le traitement de nos déchets.

**La réduction de la consommation énergétique** est un des points clés puisque nous souhaitons nous engager dans une dynamique de diminution de notre consommation électrique, une diminution de notre empreinte carbone en créant des partenariats locaux et nous inscrire dans une démarche de mise en place d'« énergies vertes ».

**La diminution de la consommation en eau potable** est également l'une de nos priorités d'action avec la mise en place de mesures techniques (mousseurs d'eau par exemple) et la sensibilisation des acteurs.

Ces premières orientations nous amènent à instaurer une politique de gestion de notre impact environnemental avec les compétences nécessaires (*Binôme référent Environnement et Chargée Amélioration continue* nommées par le comité de Direction) et l'investissement de nos collaborateurs, acteurs essentiels de cette démarche.

« Ces axes de travail permettront de participer à l'amélioration de notre Service. Nous souhaitons que chaque salarié de l'OPSAT, nouveaux ou anciens, fassent preuve d'implication et de mobilisation positive dans la démarche. En tant que président du Service, je demande à chaque salarié de l'OPSAT d'adopter les bonnes pratiques qui seront délivrées à l'issue du travail effectué sur ces différents axes.

Je délègue le suivi de ce projet au directeur général, qui s'engage à mettre les ressources nécessaires à disposition et à se rendre disponible, en cas de nécessité, pour apporter son soutien aux compétences nommées. »

Dans un but d'amélioration continue, je propose que cette politique soit revue, au minimum, une fois par an, lors d'une réunion du conseil d'administration.

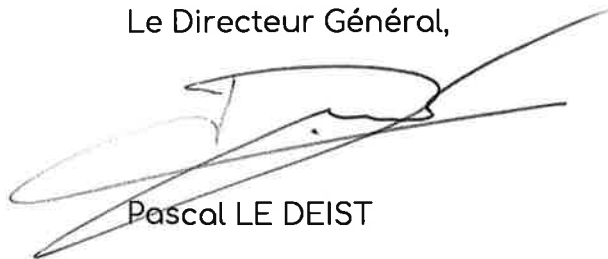
Approuvé par le conseil d'administration, le 30 septembre 2020

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Patrick Bourgeois', written over a horizontal line.

Patrick Bourgeois

Le Directeur Général,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Pascal LE DEIST', written over a horizontal line.

Pascal LE DEIST